

**ONECCA-TOGO**

Compétence - Travail - Indépendance

LE CABINET AEC EST INSCRIT  
AU TABLEAU DE L'ONECCA-TOGO  
N° D'ORDRE 018.06.A2



**Intertek**



**cofrac**

LE CABINET AEC EST LE SEUL  
CABINET D'AUDIT ET D'EXPERTISE  
COMPTABLE AU TOGO CERTIFIÉ  
ISO 9001 : VERSION 2015



LE CABINET AEC A ÉTÉ DISTINGUÉ  
PRIX D'OR DE L'EXCELLENCE ET  
DE LA QUALITÉ DECERNÉ PAR  
BID EN FRANCE



LE CABINET AEC A ÉTÉ  
DISTINGUÉ PRIX QUALITÉ  
SPÉCIAL CEDEAO 2017



LE CABINET AEC A ÉTÉ DISTINGUÉ  
PRIX QUALITÉ LEADERSHIP 2016  
DE L'UEMOA



LE CABINET AEC A ÉTÉ DISTINGUÉ  
MEILLEUR CABINET LE PLUS  
DYNAMIQUE ET LE PLUS INNOVANT  
DU SECTEUR DE L'AUDIT  
DANS L'UEMOA EN 2017



LE CABINET AEC A ÉTÉ DISTINGUÉ  
PRIX QUALITÉ TOGOLAIS 2016  
D'EXCELLENCE



LE CABINET AEC A ÉTÉ DISTINGUÉ  
MEILLEUR CABINET LE PLUS  
DYNAMIQUE ET LE PLUS INNOVANT  
DU SECTEUR DE L'AUDIT AU TOGO



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET  
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR  
DE L'AUDIT ET DE L'EXPERTISE  
COMPTABLE AU TOGO EN 2019

**GROUPEMENT AEC SARL/IA&C BURKINA**



**ORIGINAL**



## **Centre d'Excellence Régional sur les Villes Durables en Afrique (CERViDA-DOUNEDON)**

### **RAPPORT DEFINITIF SUR LA REVUE DES MARCHES PUBLICS DU CENTRE D'EXCELLENCE REGIONAL SUR LES VILLES DURABLES EN AFRIQUE (CERVIDA - DOUNEDON)**

**EXERCICE 2021**

**JUIN 2022**



**AUDIT EXPERTISE COMPTABLE  
A.E.C SARL**

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre National des Experts  
Comptables et Comptables Agréés du Togo (ONECCA-TOGO)

N° d'ordre : 018.06.A2

Info line (00228) 22 21 78 97 / 98 09 00 26

Courriel: [cabinetaec1995@yahoo.fr](mailto:cabinetaec1995@yahoo.fr) / [cabinetaec1995@gmail.com](mailto:cabinetaec1995@gmail.com) / site web : [www.cabinetaectogo.com](http://www.cabinetaectogo.com)

# Sommaire

LETTRE SUR LE RAPPORT D'AUDIT.....	2
I. PRESENTATION DES DONNEES ET DES CONDITIONS DE REALISATION DE LA MISSION, ET DE L'ECHANTILLONNAGE EFFECTUE .....	5
I.1 OBJECTIFS ET ETENDUE DE LA MISSION ET ECHANTILLONNAGE EFFECTUE.....	6
<b>I.1.3 Echantillonnage</b> .....	7
II. ANALYSE ET OPINIONS SUR LES PROCEDURES DE PASSATION ET LE MECANISME DE CONTRÔLE INTERNE AU SEIN DU CENTRE.....	8
II.1 ANALYSE ET OPINION SUR LES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES UTILISEES PAR LES STRUCTURES COMPETENTES CHARGEES DE LA PASSATION DES MARCHES .....	9
II.2 ANALYSE ET OPINION SUR LE MECANISME DE CONTROLE INTERNE MIS EN PLACE AU SEIN DU CERVIDA-DOUNEDON.....	9
III. PRINCIPALES FAIBLESSES CONSTATEES ET RECOMMANDATIONS .....	10
III.1 NON-RESPECT DU DELAI REGLEMENTAIRE D'APPROBATION DE MARCHES .....	11
III.2 RETARD DANS LA LIVRAISON DES MARCHES .....	12
III.3 NON RESPECT DES DELAIS REGLEMENTAIRES DANS LA VALIDATION DES DOSSIERS PAR CCPM.....	13
IV. OPINION SUR L'AUDIT DES MARCHES PUBLICS PASSES PAR LE PROJET .....	14
V. ANNEXES .....	17
V.1 TERMES DE REFERENCES .....	18
V.2 LISTE DES MARCHES PASSES PENDANT LA PERIODE .....	27
V.3 FICHES INDIVIDUELLES D'EXAMEN DE CHAQUE MARCHE AUDIT .....	29



CERTIFIE ISO 9001  
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE  
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP  
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA  
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET  
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR  
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE  
COMPTABLE AU TOGO 2019

---

## LETTRE SUR LE RAPPORT D'AUDIT

---



CERTIFIE ISO 9001  
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE  
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP  
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA  
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET  
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR  
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE  
COMPTABLE AU TOGO 2019

Lomé le, 27 Juin 2022

**A**  
**L'Attention de Monsieur le**  
**Directeur du Centre d'Excellence**  
**Régional sur les Villes Durables en**  
**Afrique (CERViDA-DOUNEDON).**

**Objet : Audit des marchés de l'exercice**  
**2021 du Centre d'Excellence Régional**  
**sur les Villes Durables en Afrique**  
**(CERViDA-DOUNEDON).**

**Monsieur le Directeur,**

Dans le cadre de l'exécution de la mission qui nous a été confiée, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport d'audit des marchés réalisé dans le cadre de la mission l'audit financier et comptable des états financiers annuels de l'exercice 2021 **du Centre d'Excellence Régional sur les Villes Durables en Afrique (CERViDA-DOUNEDON)**. Ainsi que l'opinion de l'auditeur qui en résulte.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales et selon les directives de la Banque Mondiale et des procédures de passation des marchés en vigueur en République du Togo. Ces normes exigent que nous planifions et conduisons l'audit pour avoir l'assurance raisonnable que les procédures de passation des marchés utilisées et les procédures et mécanismes de contrôle interne mis en place ont été appliquées.

Un audit implique l'examen des pièces justifiant les montants et les informations des marchés du projet. Nous estimons que notre audit fournit une base raisonnable à notre opinion sur les procédures de passation des marchés utilisées et les procédures et mécanismes de contrôle interne mis en place.

En application de ces normes de révisions, et en conformité avec les procédures de la Banque, nos vérifications ont comporté des contrôles sur les documents du projet, des tests et d'autres diligences que nous avons jugées nécessaires en la circonstance eu égard à la spécificité des activités du projet.

Notre rapport vous est présenté selon les points ci-après :

- une présentation des données et des conditions de réalisation de la mission, et de l'échantillonnage effectué ;
- les analyses et opinions sur les procédures de passation des marchés utilisées par les structures compétentes chargées de la passation des marchés ;
- analyse et opinion sur les procédures et mécanismes de contrôle interne mis en place ;
- les principales faiblesses constatées ;
- une opinion sur l'état de mise en œuvre des précédentes recommandations ;



CERTIFIE ISO 9001  
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE  
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP  
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA  
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET  
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR  
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE  
COMPTABLE AU TOGO 2019

- les recommandations ;
- les Annexes comprenant :
  - ✓ TDR ;
  - ✓ détails de la méthodologie utilisée (échantillon, Fiche d'examens) ;
  - ✓ éventuels points de désaccord entre les parties prenantes ;
  - ✓ liste des marchés passés pendant la période couverte par l'audit (intitulé, références, montant, méthode de passation de marché, attributaire(s) ;

Nous tenons à remercier l'ensemble du personnel du Centre pour sa disponibilité et sa parfaite collaboration durant l'exécution de notre mission.

Veillez agréer, **Monsieur le directeur**, l'expression de notre considération distinguée.

**Fait à Lomé, le 27 Juin 2022**

**Aristide P. Judicaël COMPAORE**

**Dr Charles B. BIRREGAH**



**Expert-Comptable diplômé inscrit au Tableau  
de l'ONECCA-Burkina et  
Commissaire aux comptes des sociétés**

**Associé-Gérant du cabinet AEC Sarl  
Docteur en Sciences de Gestion (Finances)  
Expert-Comptable inscrit au  
Tableau de l'ONECCA - Togo  
Commissaire aux comptes de sociétés  
Expert agréé près les cours et tribunaux du Togo**



CERTIFIE ISO 9001  
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE  
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP  
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA  
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET  
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR  
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE  
COMPTABLE AU TOGO 2019

---

## I. PRESENTATION DES DONNEES ET DES CONDITIONS DE REALISATION DE LA MISSION, ET DE L'ECHANTILLONNAGE EFFECTUE

---



CERTIFIE ISO 9001  
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE  
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP  
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA  
QUALITE CDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET  
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR  
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE  
COMPTABLE AU TOGO 2019

## I.1 OBJECTIFS ET ETENDUE DE LA MISSION ET ECHANTILLONNAGE EFFECTUE

### I.1.1 Objectif de la mission d'audit des marchés de CERViDA-DOUNEDON

L'objectif de la mission d'audit de passation des marchés est de réaliser un audit annuel des marchés passés sur financement du projet au titre de l'exercice 2021, afin de donner son opinion sur les procédures de passation des marchés utilisées et les procédures et mécanismes de contrôle interne mis en place.

### I.1.2 Méthodologie adoptée

La méthodologie adoptée pour la réalisation de cette mission se décline comme suit :

- **Réunion de briefing** : la réunion de briefing et de cadrage a été l'occasion de présenter notre programme d'audit et de communiquer la liste des pièces nécessaires à nos contrôles ;
- **Echantillonnage des marchés à auditer** : la mission après avoir reçu la liste des marchés passés pendant la période sous revue a procédé à un échantillonnage aléatoire d'environ 60% de ces marchés pour lesquels elle a demandé les dossiers complets pour revue ;
- **Revue de conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés** : la mission à l'aide de la fiche d'audit des marchés a procédé à la revue des marchés sélectionnés suivant chacune des phases relatives à la passation et à l'exécution des marchés ;
- **Séance de restitution** : à la suite des travaux de substance, il est tenu avec les différents responsables du Centre une séance de restitution au cours de laquelle nous avons présenté les principales conclusions de l'audit et recueilli les contre-observations éventuelles des responsables du Centre ;
- **Elaboration des rapports provisoire et définitif sur la passation des marchés** : il est enfin élaboré un rapport provisoire et un rapport définitif conformément aux TDRs.



CERTIFIE ISO 9001  
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE  
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP  
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA  
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET  
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR  
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE  
COMPTABLE AU TOGO 2019

### I.1.3 Echantillonnage

La mission d'audit a porté sur un échantillon de six (6) marchés d'une valeur globale de **FCFA 147 418 004** sélectionnés de façon aléatoire. Ceci représente un pourcentage de représentativité de 54,55 % % **en nombre** et **89,33 en valeur**. La liste des marchés sélectionnés se présente comme suit :

N°	Objet du marché	Montant du marché	Attributaire
1	Réalisation des études techniques et d'impact environnemental et social ainsi que le suivi et contrôle des travaux du siège de CERVIDA DOUNEDON	40 151 000	IDEA SARL
2	Acquisition du matériel roulant (PICK UP ET STATION WAGON)	53 026 000	CFAO MOTORS TOGO
3	Contrat pour le développement du plan architectural et le suivi-contrôle architectural des travaux de construction du siège du CERVIDA-DOUNEDON	20 000 000	EZA ARCHITECTURES
4	Travaux de planimétrie et d'altimétrie pour la construction	778 800	AGENCE TRIANGLE
5	Acquisition du matériel informatique, de bureau et fournitures informatiques au profit du CERVIDA-DOUNEDON	30 547 840	SOKAL SARL U
6	Acquisition du matériel de bureau (appareil relieuse cafetière et autre)	2 914 364	SEA GROUPE SARL
	<b>TOTAL</b>	<b>147 418 004</b>	



CERTIFIE ISO 9001  
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE  
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP  
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA  
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET  
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR  
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE  
COMPTABLE AU TOGO 2019



---

## II. ANALYSE ET OPINIONS SUR LES PROCEDURES DE PASSATION ET LE MECANISME DE CONTRÔLE INTERNE AU SEIN DU CENTRE

---



CERTIFIE ISO 9001  
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE  
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP  
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA  
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET  
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR  
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE  
COMPTABLE AU TOGO 2019

## II.1 ANALYSE ET OPINION SUR LES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES UTILISEES PAR LES STRUCTURES COMPETENTES CHARGES DE LA PASSATION DES MARCHES

Au cours de la période sous revue, onze (11) marchés pour un montant de **FCFA 165 022 810** ont été passés par le Centre. Ils se présentent comme suit :

Procédures	Nombre	Montant	% en nombre	% en valeur
AOI	1	20 000 000	9%	12,12%
DRP	2	83 573 840	18%	50,64%
ED	1	2 206 436	0%	0%
DC	5	13 271 534	45%	8,04%
AMI	1	4 848 000	10%	2,94%
CR	1	41 123 000	10%	25%
<b>TOTAL</b>	<b>11</b>	<b>165 022 810</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Nous constatons que le projet a utilisé des procédures d'appel à concurrence (AO1, DRP, DC, CR et AMI) à hauteur de 100% en nombre représentant 100% des marchés passés en valeur.

***A notre avis, nous pouvons conclure que le CERViDA-DOUNEDON a utilisé des procédures permettant de limiter les risques et de sauvegarder les principes de la commande publique.***

## II.2 ANALYSE ET OPINION SUR LE MECANISME DE CONTROLE INTERNE MIS EN PLACE AU SEIN DU CERViDA-DOUNEDON

Le Centre est sous la tutelle de l'Université de Lomé. A cet effet, tous ses marchés sont lancés par la Personne Responsable des marchés publics de l'Université suivant les dispositions en vigueur avec la mise en place de tous les organes nécessaires.

La mission au regard de ce dispositif mis en place n'a donc pas d'observation sur le mécanisme de contrôle interne mis en place pour la conduite des marchés néanmoins la mission attire l'attention de la coordination sur le fait que sur tous les marchés audités.



CERTIFIE ISO 9001  
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE  
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP  
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA  
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET  
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR  
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE  
COMPTABLE AU TOGO 2019

---

### III. PRINCIPALES FAIBLESSES CONSTATEES ET RECOMMANDATIONS

---



CERTIFIE ISO 9001  
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE  
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP  
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA  
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET  
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR  
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE  
COMPTABLE AU TOGO 2019

### III.1 NON-RESPECT DU DELAI REGLEMENTAIRE D'APPROBATION DE MARCHES

#### Constat

La revue des dossiers des marchés a permis de constater une non-conformité entre le délai réglementaire d'approbation des marchés et les dates d'approbation. En effet, nous avons noté un dépassement du délai d'approbation initialement prévus dans le code des marchés publics. Les détails y relatifs pour les marchés concernés se présentent comme suit :

N°	INTITULE DES MARCHES	TYPE DE MARCHE	DATE DE SIGNATURE DE LA PRMP	DATE D'APPROBATION DU MARCHE	ECART
1	Travaux de planimétrie et d'altimétrie pour la construction	DC	16/09/2021	03/10/2021	13 jours
2	Acquisition du matériel informatique, de bureau et fournitures informatiques au profit du CERViDA-DOUNEDON	DRP	16/07/2021	04/08/2021	21 jours
3	Acquisition du matériel de bureau (appareil relieuse cafetière et autre)	DC	11/08/2021	03/09/2021	22 jours

#### Risque

Le non-respect du délai règlementaire d'approbation peut avoir des conséquences sur les marchés (approbation des marchés hors délai de validités des offres, révision des prix, lenteur dans la procédure, retard dans l'exécution du PPM).

#### Recommandation

La mission recommande à l'Autorité d'approbation des marchés du CERViDA-DOUNEDON de toujours veiller au respect du délai réglementaire de 10 jours pour l'approbation des marchés.

**Personne responsable** : l'autorité approbatrice



CERTIFIE ISO 9001  
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE  
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP  
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA  
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET  
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR  
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE  
COMPTABLE AU TOGO 2019

**Commentaire de la Direction du CERViDA-DOUNEDON :**

**Les centres avaient connu quelques problèmes avec le ministère sur le circuit de passation des marchés, qui a occasionné d'énorme retard dans l'approbation des contrats. A ce jour, ce problème a été résolu.**

**III.2 RETARD DANS LA LIVRAISON DES MARCHES****Constat**

La mission a constaté lors de ses travaux sur les marchés un retard dans la livraison des marchés. Le détail est présenté dans le tableau suivant :

N°	Libellés du marché	Date de l'ordre de service de démarrage	Délai d'exécution	Date de réception ou de demande de réception	Ecart
1	Acquisition du matériel informatique, de bureau et fournitures informatiques au profit du CERViDA-DOUNEDON	23/08/2021	2 mois	11/02/2022	4 mois
2	Travaux de planimétrie et d'altimétrie pour la construction	23/07/2021	2 semaines	lettre de reception N 171_D/CERViDA-UL/SPM/2021 du 25 octobre 2021	2 semaines
3	Acquisition du matériel roulant (PICK UP ET STATION WAGON)	18/10/2021	2 mois	30-déc-21	12 jours

**Risque**

Le retard dans la livraison des marchés peut ralentir les activités du projet et laisser croire à une mauvaise évaluation dans le choix du prestataire.

**Recommandation**

Nous recommandons au Projet de relancer les fournisseurs sur le respect des délais d'exécution des marchés.

**Personne responsable : SPM**

**Commentaire de la Direction du CERViDA-DOUNEDON :**

**Malgré les suivis réguliers de l'exécution des contrats, les titulaires des marchés trainent toujours dans les livraisons.**



CERTIFIE ISO 9001  
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE  
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP  
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA  
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET  
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR  
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE  
COMPTABLE AU TOGO 2019

### **III.3 NON RESPECT DES DELAIS REGLEMENTAIRES DANS LA VALIDATION DES DOSSIERS PAR CCPM**

#### **Constat**

La revue des dossiers de marchés publics a permis de constater que la commission de passation de marché ne respecte pas les 7 jours calendaires réglementaires pour la validation des dossiers d'appel à concurrence, rapport d'évaluation et projet de marchés.

#### **Risque**

Le non-respect du délai engendre le retard dans l'exécution de PPM, lenteur dans les procédures.

#### **Recommandation**

La mission recommande au projet de veuille à ce que les membres de la commission de contrôle des marchés publics puissent donner leur avis dans un délai de 5 jours calendaires selon la réglementation en vigueur.

**Personne responsable** : Commission de Contrôle des Marchés Publics (CCMP)

#### **Commentaire de la Direction du CERVIDA-DOUNEDON :**

**L'information sera porté à qui de droit afin de trouver une solution satisfaisante.**



CERTIFIE ISO 9001  
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE  
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP  
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA  
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET  
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR  
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE  
COMPTABLE AU TOGO 2019

---

## **IV. OPINION SUR L'AUDIT DES MARCHES PUBLICS PASSES PAR LE PROJET**

---



CERTIFIE ISO 9001  
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE  
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP  
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA  
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET  
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR  
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE  
COMPTABLE AU TOGO 2019

## OPINION SUR L'AUDIT DES MARCHES PUBLICS PASSES PAR LE PROJET

### DESTINATAIRE : CERViDA-DOUNEDON

#### Introduction

Nous avons effectué l'audit des marchés passés par le Centre d'Excellence Régional sur les Villes Durables en Afrique (CERViDA-DOUNEDON) de l'Université de Lomé pour la période couvrant l'exercice 2021 comprenant les états relatifs à la passation des marchés (Plans de Passation des Marchés et les documents relatives aux différentes procédures) pour la période sous revue. Ces états ont été établis par l'Unité de Gestion du Projet sur la base des dispositions, des directives de de la Banque Mondiale et des procédures de passation des marchés en vigueur en République du Togo.

#### Responsabilités de l'Unité de Gestion du Projet

L'UGP est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états conformément aux dispositions de l'Accord de prêt et aux directives de la Banque mondiale. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation sincère des états ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles – ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

#### Responsabilités de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur les marchés passés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les procédures de passation, d'exécution et de paiement des marchés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états.

Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états.



CERTIFIE ISO 9001  
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE  
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP  
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA  
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET  
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR  
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE  
COMPTABLE AU TOGO 2019



Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### **Opinion sans réserves**

**A notre avis, sur la base des travaux d'audit réalisés, nous sommes d'avis que, à l'exception des observations formulées ci-dessus, les marchés passés et exécutés ou en cours d'exécution par le projet CERVIDA-DOUNEDON sont, dans tous leurs aspects significatifs, conformes aux critères d'économie, de transparence, d'égalité entre les candidats et de libre accès aux marchés publics.**

**Fait à Lomé, le 27 Juin 2022**

**Aristide P. Judicaël COMPAORE**

**Expert-Comptable diplômé inscrit au Tableau  
de l'ONECCA-Burkina et  
Commissaire aux comptes des sociétés**



**Dr Charles B. BIRREGAH**

**Associé-Gérant du cabinet AEC Sarl  
Docteur en Sciences de Gestion (Finances)  
Expert-Comptable inscrit au  
Tableau de l'ONECCA - Togo  
Commissaire aux comptes de sociétés  
Expert agréé près les cours et tribunaux du Togo**



**CERTIFIE ISO 9001  
VERSION 2015**



**PRIX QUALITE D'EXCELLENCE  
2017 TOGO**



**PRIX SPECIAL LEADERSHIP  
2016 UEMOA**



**PRIX SPECIAL DE LA  
QUALITE CEDEAO 2017**



**PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET  
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR  
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE  
COMPTABLE AU TOGO 2019**

---

## V. ANNEXES

---

- TDR
- Liste des marchés passés pendant la période couverte par l'audit (intitulé, références, montant, méthode de passation de marché, attributaire(s))
- Fiches individuelles d'examen de chaque marché audité



CERTIFIE ISO 9001  
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE  
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP  
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA  
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET  
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR  
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE  
COMPTABLE AU TOGO 2019

## V.1 TERMES DE REFERENCES

### 1- Contexte et justification

Dans le cadre de la création des Centres d'excellence africain (CEA) Impact en vue de combler les besoins de compétences et de connaissances en sciences et technologies en Afrique de l'Ouest et du Centre, le Gouvernement de la République Togolaise a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour la mise en œuvre des activités du Centre d'Excellence Régional sur les Villes Durables en Afrique (CERViDA- DOUNEDON) de l'Université de Lomé. L'objectif de ce projet est de promouvoir l'excellence dans l'enseignement supérieur, la formation professionnelle, la recherche-développement, l'appui conseil et la valorisation des acquis dans le secteur du développement urbain durable. Ce Centre est structuré suivant cinq (05) axes, à savoir :

- **Axe 1 : Gouvernance et fonctionnement** qui vise la mise en place d'un système efficace et efficient de gestion, de suivi et d'évaluation du Projet. Il porte sur (i) le système de pilotage, d'orientation et gestion du projet, (ii) le suivi-évaluation des activités du projet ; (iii) le contrôle interne, (iv) la passation des marchés, (v) la gestion administrative et financière du projet, (vi) la stratégie de communication, (vii) le renforcement des capacités du personnel du projet ;
- **Axe 2 : Excellence dans la formation** qui permet au centre de contribuer au développement endogène et durable des villes, entre autres, par la formation de gestionnaires urbains et le renforcement des capacités des acteurs de la gouvernance urbaine ;
- **Axe 3 : Excellence dans la recherche** qui prône la recherche de haut niveau, produisant des résultats fiables, contribuant à l'avancée des connaissances scientifiques et ayant des impacts sur le développement de la société ;
- **Axe 4 : Impact de développement** qui vise à rendre utilisable ou commercialisable, les résultats issus de la recherche. Il comprend l'ensemble des activités qui consiste à augmenter la valeur des résultats de la recherche et plus généralement à mettre en valeur les connaissances ; et
- **Axe 5 : Infrastructures pédagogiques et de recherches** permettant de doter au Centre le local administratif et les infrastructures nécessaires pour l'exécution du projet.

Pour s'assurer que le projet s'exécute conformément à l'accord de financement, les manuels de procédures et autres documents du projet prévoient l'organisation des audits annuels pour contrôler la régularité et certifier les différentes opérations financières et comptables réalisées. Les présents termes de référence ont pour objectif d'organiser la sélection d'un cabinet en vue de fournir les services d'audit financier, comptable ainsi que celui de la passation des marchés du Centre pour les exercices 2021, 2022 et 2023.

### 2- OBJECTIF DE L'AUDIT DU CERViDA-DOUNEDON

#### (i) **Audit financier :**

L'objectif de la mission est de permettre à l'auditeur externe d'exprimer une opinion professionnelle sur la situation financière du Projet à la fin de chacun des exercices 2021, 2022 et 2023 et s'assurer que les ressources mises à la disposition du Centre



CERTIFIE ISO 9001  
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE  
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP  
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA  
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET  
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR  
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE  
COMPTABLE AU TOGO 2019

sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte des objectifs de développement du Projet.

Les états financiers qui sont établis par l'Unité de Gestion du CERViDA-DOUNEDON sont élaborés de manière à rendre compte des transactions financières du Projet.

L'Unité de Gestion du CERViDA-DOUNEDON a en charge le maintien d'un système de contrôle interne adéquat ainsi qu'une documentation acceptable des transactions.

### **(ii) Audit de passation de marchés**

Réaliser un audit annuel des marchés passés sur financement du projet au titre de chacun de exercices 2021, 2022 et 2023 en vue de s'assurer (i) de la conformité des procédures de passation des marchés mises en œuvre par rapport aux procédures définies dans l'accord de crédit et de don et retracées dans le manuel de procédures de passation des marchés et (ii) des délais raisonnables de passation des marchés ; Vérifier le niveau de mise en œuvre des mesures correctives issues de l'évaluation des capacités en passation des marchés tant sur le plan institutionnel, organisationnel et opérationnel et sur le plan de renforcement des compétences.

### **(iii) Vérification des performances fiduciaires devant servir de base aux paiements de la Banque mondiale**

La direction du Centre devra préparer chaque année un mémorandum sur le niveau de réalisation des décaissements liés aux indicateurs (DLI) conformément au cadre de référence prévu dans le document d'évaluation du projet et les procédures spécifiques adoptées. Les indicateurs dont les résultats feront l'objet de certification par l'auditeur externe sont :

- DLI 5.1 Revenus extérieurs générés ;
- DLI 6 (DLI6.1, DLI6.2, DLI6.3,) : Renforcement fiduciaire ;
- DLI 6.4 Qualité de la planification de la passation des marchés.

A l'issue des contrôles de l'auditeur suivant le protocole de vérification en place, l'auditeur délivrera une attestation de conformité au mémorandum établi.

## **3- Préparation des états financiers annuels**

La responsabilité de la préparation des états financiers incluant les notes annexes relève de l'Unité de Gestion du CERViDA-DOUNEDON en conformité avec les principes du Système Comptable en vigueur dans l'espace OHADA (Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires). Les principes comptables de l'OHADA à appliquer devront être adaptés aux particularités des projets de développement qui n'ont pas vocation à dégager des résultats d'exploitation. Il s'agit donc d'un référentiel comptable particulier.



CERTIF ISO 9001  
VERSION 2015



PRIX QUALITÉ D'EXCELLENCE  
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP  
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA  
QUALITÉ CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET  
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR  
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE  
COMPTABLE AU TOGO 2019

L'auditeur est responsable de la formulation d'une opinion sur les états financiers fondée sur les normes d'audit internationales ISA (International Standards on Auditing) édictées par la Fédération Internationale des Experts-Comptables, IFAC (International Federation of Accountants). En application de ces normes d'audit, l'auditeur demandera à l'Unité de Gestion du Projet, une lettre d'affirmation engageant la responsabilité des dirigeants dans l'établissement des états financiers et le maintien d'un système de contrôle adéquat.

#### 4- Description des missions

Le Consultant devra notamment :

##### A- FAIRE UN AUDIT DU PROJET

***L'audit financier faisant l'objet des présents termes de référence est envisagé pour un accord contractuel à objectif spécifique pour lequel, outre la conformité aux normes internationales d'audit, l'auditeur doit prendre en considération les obligations d'établissement de rapports de la Banque mondiale et la conformité aux Directives de la Banque mondiale pour la passation des marchés et, le cas échéant, aux documents types approuvés par la Banque pour certains programmes financés.***

Comme indiqué ci-dessus, l'audit du Projet sera réalisé en conformité avec les normes internationales d'audit (ISA) édictées par l'IFAC et inclura les tests et les procédures d'audit ainsi que les vérifications que l'auditeur jugera nécessaires au regard des circonstances.

L'étendue de l'audit est déterminée en tenant compte des risques identifiés. Le jugement professionnel que porte l'auditeur sur l'importance relative de tel ou tel élément revêt une importance cruciale et doit inclure des considérations non monétaires. Toute information est significative si son omission ou son inexactitude est susceptible de peser sur le jugement ou les décisions des utilisateurs qui se fieraient aux états financiers.

S'agissant des comptes publics, l'auditeur doit pour évaluer l'importance relative, prendre en considération les textes législatifs ou réglementaires qui pourraient peser sur son évaluation. En comptabilité publique, l'importance relative d'un élément dépend aussi de la nature et du contexte de l'information considérée. Ce qui inclut les notions de sensibilité et de valeur. La notion de sensibilité recouvre tout un ensemble de considérations relevant du respect de l'autorité, de préoccupations juridiques ou de l'intérêt public. Dans le contexte d'une opération financée par la Banque, le respect des dispositions de l'accord juridique, et en particulier l'obligation qui est faite à l'Emprunteur de n'employer les fonds du prêt de la Banque qu'aux fins indiquées dans ledit accord doivent être pris en considération pour définir l'importance relative.

En ce qui concerne la certification des résultats, l'auditeur se limitera à la liste des indicateurs fiduciaires à savoir les DLI 5.1 Revenus extérieurs générés, DLI 6.1 DLI6.2-DLI6.3 gestion financière régulière et de qualité et DLI 6.4 qualité de la planification de la passation des marchés. La vérification sera effectuée conformément au protocole de vérification préétabli et validé par le Centre d'Excellence et la Banque mondiale.

L'auditeur s'assurera que :



CERTIFIE ISO 9001  
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE  
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP  
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA  
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET  
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR  
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE  
COMPTABLE AU TOGO 2019

- a- Toutes les ressources de la Banque ont été employées conformément aux dispositions des accords de financement applicables, dans un souci d'économie et d'efficacité, et uniquement aux fins pour lesquelles elles ont été fournies ;
- b- Les acquisitions des biens et services financés ont fait l'objet de marchés passés conformément aux dispositions des accords de financement applicables fondés sur les procédures nationales de passation des marchés ou celles de la Banque Mondiale<sup>6</sup> si applicables et ont été proprement enregistrés dans les livres comptables ;
- c- Tous les dossiers, comptes et écritures nécessaires ont été tenus au titre des différentes opérations relatives au Projet (y compris les dépenses couvertes par des relevés de dépenses ou des rapports de suivi financier) ;
- d- Les comptes du projet sont gérés eu égard aux dispositions des accords de financement ;
- e- Les comptes du Projet ont été préparés sur la base de l'application des normes du Système Comptable OHADA adaptées aux particularités des projets de développement et donnent une image fidèle de la situation financière du Projet à la fin de chaque exercice ainsi que des ressources reçues et des dépenses effectuées au cours de l'exercice clos à cette date.
- f- La performance financière globale du Projet est satisfaisante ;
- g- Les actifs immobilisés du Projet sont réels et correctement évalués et le droit de propriété du Projet ou des bénéficiaires sur ces actifs est établi en conformité avec l'accord de financement ;
- h- Les dépenses encourues pendant l'exercice sont éligibles au regard des accords de financement. Le cas échéant, les dépenses jugées non éligibles feront l'objet d'une note séparée dans le rapport d'audit.

En conformité avec les normes de l'IFAC, l'auditeur devra accorder une attention particulière aux points suivants :

**a- Fraude et Corruption** : Conformément à la norme **ISA 240 (Prise en compte du risque de fraude et d'erreur lors de l'audit des comptes)**, l'auditeur devra identifier et évaluer les risques de fraude, obtenir ou fournir des preuves d'audit suffisantes d'analyse de ces risques et traiter de manière appropriée les fraudes identifiées ou suspectées.

**b- Lois et Règlements** : En élaborant l'approche d'audit et en exécutant les procédures d'audit, l'auditeur devra évaluer la conformité de l'Unité de Gestion du Projet avec les lois et les règlements qui pourraient affecter significativement les états financiers comme requis par la norme **ISA 250 révisée (Prise en compte des textes légaux et réglementaires dans un audit d'états financiers)**.

**c- Gouvernance** : La communication avec les responsables du Projet en charge de la Gouvernance des points d'audit significatifs en conformité avec la norme **ISA 260 révisée (Communication sur la mission avec les personnes en charge de la Gouvernance)**.



CERTIFIE ISO 9001  
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE  
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP  
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA  
QUALITE CEDRAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET  
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR  
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE  
COMPTABLE AU TOGO 2019

**d- Risques** : Dans l'objectif de réduire les risques d'audit à un niveau relativement faible, l'auditeur mettra en oeuvre les procédures d'audit appropriées en réponse aux risques d'anomalies identifiés à l'issue de son évaluation. Cela en conformité avec la norme **ISA 330 révisée (Réponses de l'auditeur aux risques évalués)**.

**e-** La conduite de la mission et la formulation de l'opinion unique sur les comptes conformément à la norme ISA 800 révisée (Audits d'états financiers préparés conformément à des référentiels à usage particulier).

## **B- FORMULER UNE OPINION ET AUDITER LES ETATS FINANCIERS ANNUELS**

L'auditeur vérifiera que les états financiers du projet ont été préparés en accord avec les principes comptables admis et donnent une image fidèle de la situation financière du Projet à la date de clôture ainsi que les ressources et les dépenses à cette date.

Les états financiers du Projet devraient comprendre :

- a- Le Tableau des Emplois et des Ressources ;
- b- Le bilan ;
- c- Les notes aux états financiers décrivant les principes comptables utilisés et présentant une analyse détaillée et expliquée des principaux comptes ;
- d- La liste des actifs immobilisés acquis.

## **C- COMPTE DE REMBOURSEMENT / COMPTE DESIGNE :**

Dans le cadre de l'audit des états financiers du Projet, l'auditeur devra analyser les transactions sur le compte de remboursement (compte de la Banque mondiale et compte dédié du gouvernement) qui incluent notamment :

- a- Le remboursement des gains associés aux résultats des indicateurs de décaissement réalisés et éventuellement les dotations reçues du gouvernement ;
- b- Les reconstitutions du compte de remboursement soutenues par les demandes de retrait de fonds basées sur les indicateurs ;
- c- Les intérêts éventuellement générés sur les comptes de remboursement qui appartiennent au Projet ;
- d- Les retraits relatifs aux dépenses du Projet.

L'auditeur accordera une attention particulière à la conformité des soldes des Comptes du projet à la clôture de l'exercice fiscal avec les procédures de la Banque mondiale. L'auditeur examinera l'éligibilité des transactions financières couvrant la période sous revue et les soldes des fonds à la clôture de l'exercice fiscal en conformité avec les dispositions de l'accord de financement et de la lettre de décaissement. Il examinera l'adéquation du système de contrôle interne en fonction du mécanisme de décaissement. Il convient de noter que les conditions de gestion des Comptes Désignés sont décrites dans l'annexe 2 de l'Accord de financement et le paragraphe II de la lettre de décaissement.

L'auditeur examinera l'éligibilité et l'exactitude :

- des transactions financières durant la période sous revue ;



CERTIFIS ISO 9001  
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE  
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP  
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA  
QUALITE CEDBAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET  
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR  
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE  
COMPTABLE AU TOGO 2019

- des soldes des comptes à la clôture de l'exercice sous revue ;
- de l'utilisation du Compte Désigné en conformité avec l'accord de financement ;
- de l'adéquation du contrôle interne avec le mécanisme de décaissement.

#### **D- VERIFIER LES ETATS CERTIFIES DES DEPENSES**

En plus de l'audit des états financiers, l'auditeur devra vérifier les états certifiés de dépenses ou les programmes de dépenses éligibles (EEP) utilisés comme base de demande de remboursement de fonds. Il devra également vérifier les ressources générées par le projet au titre des résultats liés aux indicateurs (RLD#5.1 : Revenus générés).

L'auditeur effectuera les tests, procédures d'audits et vérifications jugés nécessaires au regard de la circonstance.

#### **E- EXAMINER LES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES**

Sur la base d'un échantillon représentatif de marchés exécutés choisi indépendamment par le consultant. Le cabinet devra :

- S'assurer que tous les contrats passés sont inscrits dans le plan de passation des marchés approuvé par la Direction Nationale du Contrôle des Marchés Publics (DNCMP) du Togo ;
- Vérifier la conformité des procédures aux principes de libre accès à la commande publique, d'efficacité de la dépense publique, d'équité et de transparence, édictés par le code des marchés publics et délégations de service public et par les directives de la Banque mondiale ;
- Identifier les cas de non-conformité des procédures avec les dispositions du Code des Marchés Publics et Délégation de Service Public et des directives de la Banque mondiale ;
- Procéder à la revue des modalités de traitement des recours gracieux et des recours contentieux pour les marchés sélectionnés atteignant les seuils de revue de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics (DNCMP) ;
- Dégager pour les contrats sélectionnés, les niveaux effectifs de décaissement par rapport au niveau d'exécution ;
- Evaluer les délais de paiements et le respect des autres clauses contractuelles;
- Examiner et évaluer les conditions relatives à la conclusion des marchés passés par entente directe ;
- Evaluer la qualité du classement ;
- Identifier et rapporter les indications possibles de fraude et corruption ;
- Evaluer le cas échéant, le niveau de prise en compte des recommandations des audits précédents et leur application par le CERViDA6DOUNEDON, ainsi que l'impact éventuel de ces mesures sur les pratiques ;
- Identifier les bonnes pratiques et les leçons apprises de la mise en oeuvre de la passation des marchés ;
- Formuler des recommandations d'amélioration.



CERTIFIE ISO 9001  
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE  
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP  
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA  
QUALITE CRDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET  
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR  
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE  
COMPTABLE AU TOGO 2019



## 5- Livrables du consultant

La mission d'audit donnera lieu à la préparation de trois types de livrables correspondant à chacun des volets de la consultation.

### **Volet Audit financier**

Le rapport d'audit financier et la lettre de recommandations devraient être communiqués à l'Emprunteur avant la fin du 6ème mois suivant la date de clôture des comptes de l'exercice audité. L'Emprunteur se chargera de communiquer deux exemplaires des dits rapports à la Banque mondiale au plus tard six mois après la fin de l'année fiscale concernée.

a- Un rapport d'audit : L'auditeur émettra une opinion sur les états financiers du Projet. Le rapport annuel d'audit des comptes du Projet inclura un paragraphe séparé mettant en exergue les principales faiblesses de contrôle interne et les cas de non-conformité avec les termes de l'accord de financement ;

b- Une lettre de contrôle interne : En plus du rapport d'audit sur les états financiers, l'auditeur préparera une lettre de contrôle interne qui inclura :

i- Des commentaires et observations sur les enregistrements comptables, les systèmes et contrôles examinés durant l'audit ;

ii- Les insuffisances dans le système de contrôle interne et les recommandations pour l'amélioration de ce système

iii- Le degré de conformité avec chaque engagement financier contenu dans l'accord de financement et les commentaires si nécessaire sur les problèmes externes et internes affectant cette conformité ;

iv- Les problèmes de communication identifiés durant l'audit susceptibles d'avoir un impact significatif sur l'exécution du Projet ;

v- Les commentaires sur la résolution des anomalies et réserves ;

vi- Les commentaires sur les recommandations non exécutées des rapports d'audit précédents ;

vii- Les commentaires sur toute autre anomalie que l'auditeur jugera pertinente incluant les dépenses inéligibles.

Idéalement, la lettre de contrôle interne devra inclure les réponses des entités d'exécution sur les insuffisances relevées par l'auditeur.

c- une lettre d'affirmation engageant la responsabilité des dirigeants dans l'établissement des états financiers et le maintien d'un système de contrôle adéquat ;

d- Un rapport sur les ressources générées par le projet au cours de l'exercice fiscal ;

e- Un rapport sur la passation des marchés incluant une note synthèse



CERTIFIE ISO 9001  
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE  
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP  
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA  
QUALITE CEDRAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET  
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR  
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE  
COMPTABLE AU TOGO 2019

Les livrables doivent être fournis en trois (03) exemplaires et une version électronique sur support numérique.

### **Volet Audit des marchés**

Le rapport d'audit des marchés publics devra contenir au minimum les éléments ci-après :

- (i) une présentation des données et des conditions de réalisation de la mission, et de l'échantillonnage effectué ;
- (ii) les analyses et opinions sur les procédures de passation des marchés utilisées par les structures compétentes chargées de la passation des marchés ;
- (iii) analyse et opinion sur les procédures et mécanismes de contrôle interne mis en place ;
- (iv) les principales faiblesses constatées ;
- (v) une opinion sur l'état de mise en oeuvre des précédentes recommandations ;
- (vi) les recommandations ;
- (vii) les Annexes comprenant :
  - TDR ;
  - Détails de la méthodologie utilisée (échantillon, Fiche d'examens) ;
  - Eventuels points de désaccord entre les parties prenantes ;
  - Liste des marchés passés pendant la période couverte par l'audit (intitulé, références, montant, méthode de passation de marché, attributaire(s) ;
  - Fiches individuelles d'examen de chaque marché audité ;
  - Fiche de synthèse des faiblesses et recommandations des marchés audités.

### **Volet Audit Certificat des résultats**

A l'issue des contrôles de l'auditeur suivant le protocole de vérification en place, l'auditeur délivrera une attestation de conformité au memorandum établi. En cas de désaccord sur le contenu du memorandum soumis à son contrôle, l'auditeur devra clairement indiquer dans son attestation les inexactitudes constatées de façon à faire apparaître la situation réelle des résultats à payer.

## **6- PROFIL DE L'AUDITEUR ET PERSONNEL CLE**

Le Consultant doit être un Cabinet d'Audit et d'Expertise Comptable indépendant, faisant profession habituelle de réviser les comptes, régulièrement inscrit au Tableau d'un Ordre des Experts-Comptables reconnu au plan international par l'IFAC, ayant une expérience confirmée en audit financier des projets de développement et acceptable par l'IDA.

Le personnel clé de la mission devra comporter :

- (i) un Expert-Comptable Diplômé Chef de mission justifiant d'au moins (10) années d'expérience d'audit financier et ayant exécuté au moins cinq (5) missions d'audit au cours des cinq (5) dernières années, dont au moins deux (2) missions d'audits de projets ou de programmes ;



CERTIFIÉ ISO 9001  
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE  
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP  
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA  
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET  
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR  
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE  
COMPTABLE AU TOGO 2019

(ii) deux (02) réviseurs comptables seniors ayant au moins un diplôme niveau BAC + 4 ou équivalent en audit, comptabilité et justifiant d'une expérience professionnelle de cinq (05) années et ayant exécuté trois (03) missions d'audit financier des projets/programmes financés par la Banque mondiale ou les partenaires financiers au cours des cinq (05) dernières années ;

(iii) Un (01) spécialiste en passation des marchés d'un niveau d'étude universitaire Bac+4 au moins dans l'un des domaines juridique/économique/gestion/technique, ayant une expérience avérée d'au moins dix (10) ans dans la gestion des marchés publics, notamment dans la passation des marchés financés par les partenaires techniques et financiers (PTF) et ayant réalisé au moins trois (03) missions de nature similaire au cours des cinq (05) dernières années.

### 7- Durée d'exécution de la mission

La durée d'exécution de la mission est estimée à 30 hommes/jour par exercice.

### 8- Diffusion publique

L'IDA encourage la publication des informations financières relatives au projet pour renforcer le niveau de transparence et de responsabilité. L'IDA publiera les rapports d'audit relatifs au projet, le cas échéant, conformément à la politique de la Banque Mondiale en matière de diffusion des documents. Les lettres de recommandations émises par les auditeurs ne sont pas soumises à diffusion publique par l'IDA. En acceptant le mandat, l'auditeur reconnaît explicitement le droit de l'IDA à diffuser publiquement les rapports d'audit (états financiers vérifiés et opinion d'audit) et il publiera les rapports sans clause de limitation d'utilisation.

Pour faciliter la diffusion au public, l'auditeur est tenu de transmettre deux fichiers distincts, à savoir les états financiers vérifiés et l'opinion d'audit ainsi la lettre de recommandations.



CERTIFIÉ ISO 9001  
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE  
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP  
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA  
QUALITE CRDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET  
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR  
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE  
COMPTABLE AU TOGO 2019

**V.2 LISTE DES MARCHES PASSES PENDANT LA PERIODE**

**LISTE DES MARCHES 2021 ET 2022 DU CERViDA-DOUNEDON**

N°	Libellés du marché	Méthode	Montant Estimatif	Montant d'attribution	Niveau d'exécution	Observations
<b>MARCHES DU PPM 2021</b>						
1	Souscription à un contrat d'assurance maladie pour le personnel du Centre	DC	3 000 000	3 082 140	Exécuté	
2	Acquérir le matériel informatique pour l'administration	DRP	33 450 000	30 547 840	Réceptionner	
3	Acquisition du matériel roulant (Pick up et station wagon)	DRP	55 000 000	53 026 000	Réceptionner	
4	Acquisition des consommables de bureaux et informatiques (ramettes, stylo, crayons, gommes, règles, enveloppes, chemises, sous-chemises, tonner, encre etc.)	DC	6 000 000	2 988 838	Suspendu après approbation du contrat	Les fournitures ont été acquises par proforma suite aux déclassifiants des 3 attributaires
5	Acquisition du matériel de bureau (appareil reilure, cafetière, et autre)	DC	3 000 000	2 914 364	Réceptionner	
6	Acquisition des matériels de lutte contre la COVID - 19	DC	3 000 000	2 865 030	Réceptionner	
7	Travaux de plâtrerie et d'alignement pour la construction du bâtiment du CERViDA-DOUNEDON	DC	600 000	778 800	Réceptionner	
8	Sélection d'un cabinet pour la réalisation des audits comptable et financier du projet; y compris l'audit de la passation des marchés (exercices 2021, 2022 et 2023) du CERViDA	SFBP	11 500 000	4 848 000	En exécution	
9	Concours international d'architecture et développement des plans ainsi suivi-contrôle architectural des travaux de construction pour la construction du bâtiment du CERViDA-DOUNEDON	AOI	26 000 000	26 000 000	En exécution	Après le choix de l'auréat, un contrat a été conclu lui pour le développement des plans et le suivi contrôle des travaux architecturaux



CERTIFIE ISO 9001  
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE  
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP  
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA  
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET  
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR  
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE  
COMPTABLE AU TOGO 2019

	SFOC	49 000 000	41 123 000	En exécution
10	Sélection d'un consultant pour la réalisation des études techniques et d'impact: environnemental et social ainsi que le suivi-contrôle des travaux du bâtiment du CERViDA-DOUNEDON			
12	Achat du carburant pour le fonctionnement	7 000 000	4 000 000	Réceptionner
<b>MARCHES DU PPM 2022</b>				
1	Acquisition des équipements de recherche aux partenaires d.J. CERViDA-DOUNEDON	9 000 000		Evaluation des offres validé par la CCMP
2	Acquisition des ordinateurs aux doctorants du CERViDA-DOUNEDON	25 000 000	24 599 972	Contrat approuvé et transmis au Titulaire pour enregistrement
3	Travaux de construction d.J. siège du CERViDA-DOUNEDON	500 000 000		En préparation
4	Acquisition de logiciels de gestion urbaine ( ArcGIS; SPSS et AUTODESK)	25 000 000	16 354 800	Contrat approuvé et transmis au Titulaire pour enregistrement
6	Recrutement d'un chauffeur pour l'administration du CERViDA-DOUNEDON	1 824 000		En évaluation



CERTIFIE ISO 9001  
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE  
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP  
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA  
QUALITE CBDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET  
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR  
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE  
COMPTABLE AU TOGO 2019

### V.3 FICHES INDIVIDUELLES D'EXAMEN DE CHAQUE MARCHÉ AUDIT

#### ORGANISATION INSTITUTIONNELLE, PPM, CCPM ET CPMP

N°	RUBRIQUE	Constat et commentaire	Notation
1	Commission des marchés	OUI	1
2	Cellule de passation de marché	OUI	1
3	Plan de passation de marché	OUI	1
4	ANO de la DNCMP sur le plan de passation	OUI	1
5	ANO de la Banque mondiale sur le plan de passation	OUI	1
6	Spécialiste en passation de marché	OUI	1
7	Archivage des documents liés à la passation des marchés	OUI	1
8	Un répertoire de fournisseurs et de prestataires de service	OUI	1



CERTIFIE ISO 9001  
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE  
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP  
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA  
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET  
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR  
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE  
COMPTABLE AU TOGO 2019

## Revue de dossier de consultation restreinte

**Mode de passation :** Consultation Restreinte

**Référence du marché :** Contrat N° 01492/2021/CR/UL/CP-CERVIDA/IDA/PI/IDA

**Objet du marché :** Réalisation des études techniques et d'impact environnemental et social ainsi que le suivi et contrôle des travaux du siège de CERVIDA DOUNEDON

**Montant du marché :** 40 151 000 F CFA TTC

**Référence du Titulaire :** IDEA SARL

**Maitre d'ouvrage :** CERVIDA DOUNEDON

**Délai d'exécution :** 13 mois

**Tableau n°2 : Résultats des travaux**

N°	RUBRIQUES	Constats et Commentaires	Notation	Source juridique	Source d'information
<b>1</b>	<b>Préparation et lancement de l'Avis à manifestation d'Intérêt</b>				
<b>1.2</b>	Marché préalablement inscrit dans le PPM	OUI	1	Article 14 du décret 2009-277 portant CMP	PPM validé 2019
<b>1.3</b>	Revue du dossier d'avis à manifestation d'intérêt AMI	Conforme	1	Article 9 du décret 2009-297	dossier d'avis à manifestation d'intérêt
<b>1.4</b>	Avis de non objection de la CCMP sur le d'avis à manifestation d'intérêt AMI (5 jours ouvrable)	Oui	1	Article 12 du décret 2009-297	PV de séance de travail
<b>1.5</b>	Revue de l'Avis à manifestation d'intérêt par la DNCMP (Délai de 15 jours ouvrable)	NA	NA	Article 11 du décret 2009-277 portant CMP	
<b>1.6</b>	Revue des TDR par le bailleur de fond	NA	1	Directive banque mondial	NA
<b>1.7</b>	Avis de non objection (ANO) de la DNCMP sur la consultation restreinte	OUI	1	Code des marchés publics	ANO° 1756/MEF/DNCMP/D SMP/SDAJ
<b>1.8</b>	Publication de l'avis à manifestation d'intérêt	NA	1	Article 43 du décret 2009-277 portant CMP	NA
<b>1.9</b>	Délai raisonnable accordé aux fournisseurs pour la préparation et le dépôt des offres	15 jours	1	Article 44 du décret 2009-277 portant CMP	NA
<b>1.10</b>	<b>Conclusion partielle</b>	<b>Pour la préparation et le lancement de l'AMI. Opinion :</b>			



CERTIFIS ISO 9001  
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE  
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP  
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA  
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET  
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR  
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE  
COMPTABLE AU TOGO 2019

		<b>Performance très satisfaisante"</b>			
<b>2</b>	<b>2 Ouverture et Evaluation des MI</b>				
<b>2.1</b>	Réception des offres	Conforme	1	Article 53 du décret 2009-277 portant CMP	Récipicé de dépôt
<b>2.1</b>	Ouvertures et évaluation proposition techniques	L'ouverture et l'évaluation des manifestations d'intérêt a été faite du 05 aout 2021à d'ouverture et d'évaluation des offres	1	Article 53 du décret 2009-277 portant CMP	PV d'ouverture l'ouverture n'a pas été fait devant les soumissionnaires mais plutot a Tsévié
<b>2.4</b>	Régularité dans la désignation des membres de la sous-commission d'analyse des offres	Conforme	1	Article 54 du décret 2009-277 portant CMP	Note de service N° 035/UL/CP/PRMP/20 21 du 13 juillet 2021
<b>2.6</b>	Validation du rapport d'analyse des offres techniques par sous-commission d'évaluation (signature et paraphe)	Conforme	1	Article 56 du décret 2009-277 portant CMP	Rapport d'évaluation des offres techniques
<b>2.7</b>	ANO de la DNCMP sur le rapport d'analyse des offres technique	Conforme	1	Article 9 du décret 2009-297	PV de réunion de validation du rapport d'évaluation des manifestations d'intérêt
<b>2.8</b>	Revue du rapport d'analyse par la banque mondiale	NA	1	Directive banque mondiale	NA
<b>3</b>	<b>3 Demande de proposition financière</b>				
<b>3.2</b>	Lettre d'invitation à l'ouverture des offres financière	15 jours	1	Article 44 du décret 2009-277 portant CMP	Lettre N 875/UL/CP/PRMP/09 -2021 du 21 septembre 2021
<b>3.4</b>	Ouverture des propositions financière	OUI	1	Article 54 du décret 2009-277 portant CMP	PV d'ouverture
<b>3.5</b>	Rapport d'analyse des offres financières	Conforme			Rapport d'analyse des propositions financière
<b>3.6</b>	ANO de la DNCMP sur les rapports d'évaluation	Conforme			ANO N 2504 du 22 sep 2021
<b>3.5</b>	Séance de négociation en vue de la signature de contrat	Conforme	1		PV de la séance de négociation de contrat paraphé et signé par les participants
<b>3.6</b>	Notification de l'attribution provisoire au consultant retenue	OUI	1	Article 62 du décret 2009-277 portant CMP	Lettre de notification de l'attribution définitive
<b>3.7</b>	Notification des motifs de rejet	NA		Article 62 du décret	



CERTIFIE ISO 9001  
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE  
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP  
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA  
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET  
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR  
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE  
COMPTABLE AU TOGO 2019



	consultants non retenus		NA	2009-277 portant CMP	
3.9	Examen juridique et technique du projet de contrat par la DNCMP (5 jours)	conforme	3	Article 9 du décret 2009-297	ANO N 3131/MEF/DNCMP/D RMP\$DAJ du 29 nov 2021
4-	<b>Signature, approbation, notification et exécution du marché</b>				
4.1	Marché attribué dans les délais de validité des offres	OUI	1	Article 61 du décret 2009-277 portant CMP	
4.2	Signature du contrat par la PRMP	OUI 14/12/2021	1	Article 67 du décret 2009-277 portant CMP	Contrat
4.3	Signature du contrat par l'attributaire	OUI 14/12/ 2021	1		Contrat
4.4	Approbation du contrat	OUI 14/12/2021	1		Contrat
4.5	Notification de l'attribution définitive plus ordre de service	OUI	1	Article 69 du décret 2009-277 portant CMP	Lettre de notification d'attribution définitive plus ordre de service du 10 décembre 2020
4.6	Exécution et respect du délai d'exécution	Marché en cours d'exécution	NA		NA
4.7	Existence d'un rapport	Marché en cours d'exécution	NA		NA
4.8	Preuve de paiement	Marché en cours d'exécution	NA		NA
4.13	<b>Conclusion partielle</b>	<b>Par rapport au suivi de l'exécution et paiement. Opinion : "Performance très satisfaisante".</b>	1		
5	<b>violations éventuelles à la réglementation</b>	Aucune violation n'a été enregistrée	1		
6	<b>Conclusion</b>	<b>Au regard des observations ci-dessus, les procédures de passation de ce marché sont d'une "performance très satisfaisante"</b>	1		



CERTIFIE ISO 9001  
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE  
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP  
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA  
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET  
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR  
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE  
COMPTABLE AU TOGO 2019

## Revue des avis de demande de cotation

**Mode de passation :** Demande de Renseignement de prix

**Référence du marché :** Marché N° 01058/2021/DRP/DRP/UL/CP-CERVIDA/F/IDA

**Objet du marché :** Acquisition du matériel roulant (PICK UP ET STATION WAGON)

**Montant du marché :** 53 026 000 TTC

**Référence du Titulaire :** CFAO MOTORS TOGO

**Maitre d'ouvrage :** UL

**Délai d'exécution :** 2 MOIS

N°	RUBRIQUES	Constats et Commentaires	NOTATIONS	Source juridique
<b>1</b>	<b>Préparation et lancement du dossier de demande de cotation</b>			
<b>1.1</b>	Prévisions budgétaires	Ce marché est budgetisé	1	Article 14 du décret 2009-277
<b>1.2</b>	Avis de non objection(ANO) de la DNCMP sur le PPM	Oui	1	
<b>1.3</b>	Revue du dossier de consultation (DRP)	conforme	1	Article 12 du décret 2011-059
	Existence d'un répertoire de fournisseur et prestataire de service mis à jour	Conforme	1	Article 12 du décret 2011-059
<b>1.4</b>	Avis de non objection de la CCMP sur le (DRP) ANO	OUI ANO N°050/CCMP/05-2021 du 05 mai 2021 sans list de presence	2	Article 11 du décret 2009-277 portant CMP
<b>1.5</b>	Demande de non objection (DNO) du bailleur de fonds	NA	1	Directive mondiale banque
<b>1.6</b>	Délai raisonnable accordé aux fournisseurs pour la préparation et le dépôt des offres	15 jours	1	
<b>1.7</b>	Preuve de publication de la DRP	Coupure de presse du 20 mai 2021	1	Procès verbal d'ouverture
<b>1.8</b>	<b>Conclusion partielle</b>	<b>Pour la préparation et le lancement du DRP. Opinion : Performance satisfaisante"</b>	1	
<b>2</b>				
<b>2.1</b>	Ouvertures des offres	L'ouverture des offres initialement prévu pour le 01 a été reportée sur le 29 juin à 15H30 pas de preuve de	1	Article 15 du décret 2011-059 Procès-verbal d'ouverture



CERTIFIE ISO 9001  
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE  
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP  
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA  
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET  
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR  
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE  
COMPTABLE AU TOGO 2019

		publication du report des offres		
2.2	Nombre de soumissionnaires	01	4	
2.3	Communication du PV d'ouverture aux soumissionnaires	Aucun soumissionnaire n'était présent a l'ouverture	1	
2.4	Régularité dans la désignation des membres de la sous-commission d'analyse des offres	Conforme	1	note de service N° 023/UL/CP/PRMP /2021
2.7	conformité du rapport d'analyse du projet avec le DRP.	Conforme	1	Rapport d'évaluation
2.8	ANO de la CCMP sur le rapport d'évaluation	ANO N 110/CCMP/08-2021 NON respect du délai par la CCMP		
2.9	Notification de l'attribution du marché et information des soumissionnaires évincés	Conforme	1	Notication du 03 septembre 2020
3	<b>signature, l'approbation et la notification</b>			
3.1	Revue du projet de marché	Conforme	1	Marché
3.2	ANO du la CCMP sur le projet du marché	OUI Non-respect du délai	2	ANO N° 046/MPDC/PRMP/CMP
3.3	ANO du bailleur sur le projet de marché	NA	1	NA
3.4	Signature du marché par PRMP	OUI 07/10/2021	1	Marché
3.5	Signature du marché par l'attributaire	OUI 07/10/2021	1	Marché
3.6	Approbation et notification du marché	15/10/2021		Marché
3.7	Approbation du marché dans la période de validité des offres	Non conforme Marché approuvé hors délai de validité des offres		Marché
3.8	Publication des résultats de l'attribution du marché	NA	1	NA
3.9	Attribution definitive et ordre de service	NA	1	NA
		<b>Pour la signature, l'approbation et la notification du marché. Opinion :</b>	1	

**Conclusion partielle**



CERTIFIE ISO 9001  
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE  
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP  
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA  
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET  
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR  
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE  
COMPTABLE AU TOGO 2019

		<b>"Performance satisfaisante"</b>		
<b>4</b>	<b>Suivi de l'exécution et paiement</b>			
<b>4.1</b>	Enregistrement du marché	Oui	1	Marché
<b>4.2</b>	Existence de l'ordre de service de commencement	OUI ordre de service N 957/UL/CP/PRMP /10-2021 du 18 octobre 2021	1	NA
<b>4.3</b>	Exécution du marché /Respect des délais d'exécution	PV de reception du 30 decembre 2021	1	NA
<b>4.4</b>	Avenant au marché	Pas d'avenant	N/A	
<b>4.5</b>	Avis de non objection(ANO) de la DNCMP sur le projet d'Avenant	N/A	N/A	
<b>4.6</b>	Délai d'approbation du projet d'avenant par la DNCMP	N/A	N/A	
<b>4.7</b>	Avis de non objection (ANO) du bailleur sur le projet d'avenant	N/A	N/A	
<b>4.8</b>	Assurance /Caution	OUI	1	
<b>4.9</b>	Paiements	Marché payer par ordre de virement	1	
<b>4.10</b>	Recours et litiges	NA		
	<b>violations éventuelles à la réglementation</b>	<b>Par rapport au suivi de l'exécution et paiement. Opinion : "Performance très satisfaisante".</b>	1	
	<b>Conclusion</b>	Non respect du délai de 5 jours par la CCMP, marché normalement infructueux, marchés approuvés hors délai de validité des offres,	1	



CERTIFIE ISO 9001  
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE  
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP  
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA  
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET  
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR  
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE  
COMPTABLE AU TOGO 2019

**Revue de Appel d’Offre International**

**Mode de passation :** AOI

**Référence du marché :** N° 01491/2021/AOO/UL/CP-CERVIDA/PI/IDA

**Objet du marché :** Contrat pour le développement du plan architectural et le suivi-contrôle architectural des travaux de construction du siège du CERVIDA-DOUNEDON

**Montant du marché :** 20 000 000 FCFA TTC

**Référence du Titulaire :** EZA ARCHITECTURES

**Maitre d’ouvrage :** CERVIDA DOUNEDON

**Délai d’exécution :** 13 mois

N°	RUBRIQUES	Constats et Commentaires	NOTATIONS	Source juridique / source de l'information
<b>1</b>	<b>Préparation et lancement du dossier de demande d'appel d'offre National</b>			
<b>1.1</b>	Previsions budgétaires	Ce marché est budgétisé	1	PPM
<b>1.3</b>	Avis de non objection(ANO) de la DNCMP sur le PPM	Oui	1	
<b>1.4</b>	Avis de non objection(ANO) de la banque Mondiale sur le PPM	OUI	OUI	
<b>1.5</b>	Revue du dossier d'appel d'offre (DAO) par la DNCMP	Conforme	1	N°
<b>1.9</b>	Demande de non objection (DNO) du bailleur de fonds	NA	N/A	NA
<b>1.20</b>	Délai raisonnable accordé aux fournisseurs pour la préparation et le dépôt des offres	30 jours	1	DAO
	Publication de l'Avis d'appel d'offre International	Conforme	1	coupure de presse
<b>1.30</b>	<b>Conclusion partielle</b>	<b>Pour la préparation et le lancement du DAO. Opinion : Performance très satisfaisante"</b>	1	
<b>2</b>	<b>Ouverture et evaluation des offres</b>			
	Les offres ont été reçu et enregistré par ordre d'arrivé	Les offres ont été enregistré par ordre d'arrivé selon les informations reçues		Registre de réception des offres
<b>2.1</b>	Ouvertures des offres	NA	1	Article 15 du décret 2011-059
<b>2.2</b>	Nombre de soumissionnaires	06 soumissionnaires	1	NA



CERTIFIE ISO 9001  
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE  
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP  
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA  
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET  
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR  
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE  
COMPTABLE AU TOGO 2019

2.3	Communication du PV d'ouverture aux soumissionnaires	NA	1	NA
2.4	Régularité dans la désignation des membres de la sous-commission d'analyse des offres	Conforme	1	
2.6	Validation du rapport d'évaluation des offres par la DNCMP	ANO du 2587/MEF/DNCMP/DSMP du 01 octobre 2021		Article 11 du décret 2011-059
2.7	conformité du rapport d'évaluation du projet avec le DAO	Le rapport d'évaluation paraphé et signé par les membres de la sous-commission est conforme avec le DAO	1	Rapport d'évaluation
2.9	Notification de l'attribution du marché	L'attribution du marché a été notifiée par letter N 897/UL/CP/PRMP/10-2021 du 05 oct 2021	1	Article 62 du décret 2009-277 portant CMP
	Notification aux soumissionnaires évincés	Les soumissionnaires évincés ont été informés par écrit sur les motifs du rejet de leur offre par N 897/UL/CP/PRMP/10-2021 du 05 oct 2021	1	Article 62 du décret 2009-277 portant CMP
	Publication des résultats provisoire	Conforme coupure de presse du 08/octobre 2021		Article 61 du décret 2009-277 portant CMP
<b>3</b>	<b>signature, l'approbation et la notification</b>			
	Revue du projet de marché	Conforme	1	Projet de marché
	ANO du la DNCMP sur le projet du marché	La DNCMP a donné son ANO sur le projet de contrat par	1	lettre n° 3156/MEF/DNCMP/DRMP\$DAJ du 30 nov 2021 dépassement de délai
	ANO du bailleur sur le projet de marché	NA	NA	
	Signature du marché par PRMP	OUI 14/12/2021	1	Marché
	Signature du marché par l'attributaire	OUI 14/12/2021	1	Marché
	Approbation et notification du marché	Conforme 15/12/2021		Marché
	Approbation du marché dans la période de validité des offres	NA	1	NA



CERTIFIE ISO 9001  
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE  
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP  
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA  
QUALITE CRDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET  
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR  
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE  
COMPTABLE AU TOGO 2019

	Publication des résultats de l'attribution définitive	Conforme	1	Coupure de presse
	Attribution définitive et ordre de service	conforme	1	Lettre d'attribution définitive et ordre de service
	<b>Conclusion partielle</b>	<b>Pour la signature, l'approbation et la notification du marché. Opinion : "Performance très satisfaisante"</b>	1	
<b>Suivi de l'exécution et paiement</b>				
	Enregistrement du marché	Oui	1	
	Exécution du marché / Respect des délais d'exécution	Oui conforme	1	
	Avenant au marché	Pas d'avenant	N/A	
	Avis de non objection(ANO) de la DNCMP sur le projet d'Avenant	N/A	N/A	
	Délai d'approbation du projet d'avenant par la DNCMP	N/A	N/A	
	Avis de non objection (ANO) du bailleur sur le projet d'avenant	N/A	N/A	
	Assurance / Caution	OUI		
	Paiements	Le paiement a été fait par ordre de virement	1	
	Recours et litiges	NA		NA
	<b>violations éventuelles à la réglementation</b>	<b>Par rapport au suivi de l'exécution et paiement. Opinion : "Performance très satisfaisante".</b>	1	
	<b>Conclusion</b>	Aucune violation n'a été enregistrée	1	



CERTIFIE ISO 9001  
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE  
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP  
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA  
QUALITE CRDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET  
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR  
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE  
COMPTABLE AU TOGO 2019

### Revue des avis de demande de cotation

**Mode de passation :** Demande de cotation

**Référence du marché :** Marché N° 020/2021/DC/UL/CP-CERVIDA/F/IDA

**Objet du marché :** Travaux de planimétrie et d'altimétrie pour la construction

**Montant du marché :** 778 800 TTC

**Référence du Titulaire :** AGENCE TRIANGLE

**Maitre d'ouvrage :** UL

**Délai d'exécution :** 2 SEMAINES

N°	RUBRIQUES	Constats et Commentaires	NOTATIONS	Source juridique
<b>1</b>	<b>Préparation et lancement du dossier de demande de cotation</b>			
<b>1.1</b>	Prévisions budgétaires	Ce marché est budgetisé	1	Article 14 du décret 2009-277
<b>1.2</b>	Avis de non objection (ANO) de la DNCMP sur le PPM	Oui	1	
<b>1.3</b>	Revue du dossier de consultation (DC)	Conforme	1	Article 12 du décret 2011-059
	Existence d'un répertoire de fournisseur et prestataire de service mis à jour	NA	NA	Article 12 du décret 2011-059
<b>1.4</b>	Avis de non objection de la CCMP sur le (DC) ANO	OUI ANO N°059/CCMP/05-2021 du 14 mai 2021 sans liste de présence	1	Article 11 du décret 2009-277 portant CMP
<b>1.5</b>	Demande de non objection (DNO) du bailleur de fonds	NA	1	Directive mondiale banque
<b>1.6</b>	Délai raisonnable accordé aux fournisseurs pour la préparation et le dépôt des offres	15 jours	1	
<b>1.7</b>	Preuve de publication de la DC	NA	1	NA
<b>1.8</b>	<b>Conclusion partielle</b>	<b>Pour la préparation et le lancement du DRP. Opinion : Performance très satisfaisante"</b>	1	
<b>2</b>				
<b>2.1</b>	Ouvertures des offres	L'ouverture des offres initialement prévu pour le 02 juin 2021 15 heures	1	Article 15 du décret 2011-059 Procès-verbal d'ouverture



CERTIFIE ISO 9001  
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE  
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP  
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA  
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET  
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR  
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE  
COMPTABLE AU TOGO 2019



2.2	Nombre de soumissionnaires	3 soumissionnaires	1	
2.3	Communication du PV d'ouverture aux soumissionnaires	Conforme	1	
2.4	Régularité dans la désignation des membres de la sous-commission d'analyse des offres	Conforme	1	note de service N° 020/UL/CP/PRMP /2021
2.6	Validation du rapport d'analyse par la CCMP	OUI		ANO° 070/CCMP/06-2021
2.7	conformité du rapport d'analyse du projet avec le DC.	Conforme	1	Rapport d'évaluation
2.8	ANO de la CCMP sur le rapport d'évaluation sans liste de présence	Conforme non respect du delai		ANO N° 070/CCMP/06 2021 17 juin 2021
2.9	Notification de l'attribution du marché et information des soumissionnaires évincés	Conforme	1	Notication N° 717/UL/CP/PRMP /08-2021
3	<b>signature, l'approbation et la notification</b>			
3.1	Revue du projet de marché	Conforme	1	Marché
3.2	ANO du la CCMP sur le projet du marché	Conforme	1	ANO N° 094/CCMP/07-2021 du 17 aout 2021
3.3	ANO du bailleur sur le projet de marché	NA	1	NA
3.4	Signature du marché par PRMP	OUI 16/09/2021	1	Marché
3.5	Signature du marché par l'attributaire	OUI 16/09/2021	1	Marché
3.6	Approbation et notification du marché	03/10/2021 non-respect de delai		Marché
3.7	Approbation du marché dans la période de validité des offres	Conforme		Marché
3.8	Publication des résultats de l'attribution du marché	NA	1	NA
3.9	Attribution definitive et ordre de service	Lettre N 463/UL/CP/PRMP /07-2021 du 23 juillet 2021	1	NA
	<b>Conclusion</b>	<b>Pour la signature, l'approbation et la notification du</b>	1	



CERTIFIE ISO 9001  
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE  
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP  
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA  
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET  
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR  
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE  
COMPTABLE AU TOGO 2019

		<b>marché. Opinion : "Performance satisfaisante"</b>		
<b>4</b>	<b>Suivi de l'exécution et paiement</b>			
<b>4.1</b>	Enregistrement du marché	Oui	1	Marché
<b>4.2</b>	Existence de l'ordre de service de commencement	conforme	1	NA
<b>4.3</b>	Exécution du marché / Respect des délais d'exécution	Lettre de reception N 171-D/CERVIDA-UL/SPM/2021 du 25 octobre 2021	1	Lettre de réception
<b>4.4</b>	Avenant au marché	Pas d'avenant	N/A	
<b>4.5</b>	Avis de non objection (ANO) de la DNCMP sur le projet d'Avenant	N/A	N/A	
<b>4.6</b>	Délai d'approbation du projet d'avenant par la DNCMP	N/A	N/A	
<b>4.7</b>	Avis de non objection (ANO) du bailleur sur le projet d'avenant	N/A	N/A	
<b>4.8</b>	Assurance / Caution	OUI	1	
<b>4.9</b>	Paiements	Marché payer par ordre de virement	1	
<b>4.10</b>	Recours et litiges	NA		
	<b>violations éventuelles à la réglementation</b>	<b>Par rapport au suivi de l'exécution et paiement. Opinion : "Performance satisfaisante".</b>	1	
	<b>Conclusion</b>	Non-respect de délai de validation des dossiers par la CCPM, Non-respect du délai d'approbation	1	



CERTIFIE ISO 9001  
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE  
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP  
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA  
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET  
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR  
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE  
COMPTABLE AU TOGO 2019

## Revue de demande de renseignement de prix

**Mode de passation :** Demande de cotation

**Référence du marché :** Marché N° 01012/2021/DRP/UL/CP-CERVIDA/F/IDA

**Objet du marché :** Acquisition du matériel informatique, de bureau et fournitures informatiques au profit du CERVIDA-DOUNEDON

**Montant du marché :** 30 547 000 TTC

**Référence du Titulaire :** SOKAL SARL U

**Maitre d'ouvrage :** UL

**Délai d'exécution :** 2 MOIS

N°	RUBRIQUES	Constats et Commentaires	NOTATIONS	Source juridique
<b>1</b>	<b>Préparation et lancement du dossier de demande de cotation</b>			
<b>1.1</b>	Prévisions budgétaires	Ce marché est budgétisé	1	Article 14 du décret 2009-277
<b>1.2</b>	Avis de non objection(ANO) de la DNCMP sur le PPM	Oui	1	
<b>1.3</b>	Revue du dossier de consultation (DRP)	conforme	1	Article 12 du décret 2011-059 dépassement de délai
	Existence d'un répertoire de fournisseur et prestataire de service mis à jour	NA	NA	Article 12 du décret 2011-059
<b>1.4</b>	Avis de non objection de la CCMP sur le (DRP) ANO	OUI ANO N°056/CCMP/05-2021 du 12 mai 2021 sans liste de présence	1	Article 11 du décret 2009-277 portant CMP
<b>1.5</b>	Demande de non objection (DNO) du bailleur de fonds	NA	1	Directive banque mondiale
<b>1.6</b>	Délai raisonnable accordé aux fournisseurs pour la préparation et le dépôt des offres	15 jours	1	
<b>1.7</b>	Preuve de publication de la DRP	Coupage de presse du 25 mai 2021	1	Procès verbal d'ouverture
<b>1.8</b>	<b>Conclusion partielle</b>	<b>Pour la préparation et le lancement du DRP. Opinion : Performance très satisfaisante"</b>	1	
<b>2</b>				
<b>2.1</b>	Ouvertures des offres	L'ouverture des offres initialement prévu pour le 16 juin 2021 15 h30	1	Article 15 du décret 2011-059 Procès-verbal d'ouverture



CERTIFIE ISO 9001  
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE  
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP  
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA  
QUALITE CRDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET  
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR  
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE  
COMPTABLE AU TOGO 2019

2.2	Nombre de soumissionnaires	4 soumissionnaires	1	
2.3	Communication du PV d'ouverture aux soumissionnaires	Conforme	1	
2.4	Régularité dans la désignation des membres de la sous-commission d'analyse des offres	Conforme	1	note de service N° 023/UL/CP/PRMP /2021
2.6	Validation du rapport d'analyse par la CCMP	OUI		ANO° 108/MPDC/PRMP /CCMP du 19 aout 2021
2.7	conformité du rapport d'analyse du projet avec le DRP.	Conforme	1	Rapport d'évaluation
2.8	ANO de la CCMP sur le rapport d'évaluation	Conforme		ANO N 108/CCMP/08-2021 09 aout 2021
2.9	Notification de l'attribution du marché et information des soumissionnaires évincés	Conforme	1	Notication N 717 UL/CP/PRMP/08-2021 du 12 aout
<b>3</b>	<b>signature, l'approbation et la notification</b>			
3.1	Revue du projet de marché	Conforme	1	Marché
3.2	ANO du la CCMP sur le projet du marché	OUI Non-respect du délai	2	ANO N° 115/CCMP/08-2021 du 17 aout 2021
3.3	ANO du bailleur sur le projet de marché	NA	1	NA
3.4	Signature du marché par PRMP	OUI 16/07/2021	1	Marché
3.5	Signature du marché par l'attributaire	OUI 16/07/2021	1	Marché
3.6	Approbation et notification du marché	04/08/2021 dépassement de délai		Marché
3.7	Approbation du marché dans la période de validité des offres	conforme		Marché
3.8	Publication des résultats de l'attribution du marché	NA	1	NA
3.9	Attribution definitive et ordre de service	Lettre d'attribution N 748/UL/CP/PRMP/08-2021 du 23 aout 2021 la lettre d'attribution définitive antérieur a l'approbation	1	NA
		<b>Pour la signature, l'approbation et la notification du</b>		



CERTIFIE ISO 9001  
VERSION 2015

PRIX QUALITE D'EXCELLENCE  
2017 TOGO

PRIX SPECIAL LEADERSHIP  
2016 UEMOA

PRIX SPECIAL DE LA  
QUALITE CBDEAO 2017

PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET  
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR  
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE  
COMPTABLE AU TOGO 2019.

		<b>marché. Opinion : "Performance très satisfaisante"</b>		
<b>4</b>	<b>Suivi de l'exécution et paiement</b>			
<b>4.1</b>	Enregistrement du marché	Oui	1	Marché
<b>4.2</b>	Existence de l'ordre de service de commencement	NA	1	NA
<b>4.3</b>	Exécution du marché / Respect des délais d'exécution	PV du 11 février 2022	1	NA
<b>4.4</b>	Avenant au marché	Pas d'avenant	N/A	
<b>4.5</b>	Avis de non objection(ANO) de la DNCMP sur le projet d'Avenant	N/A	N/A	
<b>4.6</b>	Délai d'approbation du projet d'avenant par la DNCMP	N/A	N/A	
<b>4.7</b>	Avis de non objection (ANO) du bailleur sur le projet d'avenant	N/A	N/A	
<b>4.8</b>	Assurance / Caution	OUI	1	
<b>4.9</b>	Paiements	Marché payer par ordre de virement	1	
<b>4.10</b>	Recours et litiges	NA		
	<b>violations éventuelles à la réglementation</b>	<b>Par rapport au suivi de l'exécution et paiement. Opinion : "Performance peu satisfaisante".</b>	1	
	<b>Conclusion</b>	Non-respect du délai d'exécution, non-respect du délai d'approbation,	1	



CERTIFIE ISO 9001  
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE  
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP  
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA  
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET  
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR  
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE  
COMPTABLE AU TOGO 2019

## Revue des avis de demande de cotation

**Mode de passation :** Demande de cotation

**Référence du marché :** Marché N° 018/2021/DC/UL/CP-CERVIDA/F/IDA

**Objet du marché :** Acquisition du matériel de bureau (appareil relieuse cafetière et autre)

**Montant du marché :** 2 914 364 TTC

**Référence du Titulaire :** SEA GROUPE SARL

**Maitre d'ouvrage :** UL

**Délai d'exécution :** 1 un mois

N°	RUBRIQUES	Constats et Commentaires	NOTATIONS	Source juridique
<b>1</b>	<b>Préparation et lancement du dossier de demande de cotation</b>			
<b>1.1</b>	Prévisions budgétaires	Ce marché est budgétisé	1	Article 14 du décret 2009-277
<b>1.2</b>	Avis de non objection(ANO) de la DNCMP sur le PPM	Oui	1	
<b>1.3</b>	Revue du dossier de consultation (DC)	conforme	1	Article 12 du décret 2011-059
	Existence d'un répertoire de fournisseur et prestataire de service mis à jour	NA	NA	Article 12 du décret 2011-059
<b>1.4</b>	Avis de non objection de la CCMP sur le (DC)	OUI ANO N°049/CCMP/05-2021 du 05 mai 2021 sans liste de présence	1	Article 11 du décret 2009-277 portant CMP
<b>1.5</b>	Demande de non objection (DNO) du bailleur de fonds	NA	1	Directive mondiale banque
<b>1.6</b>	Délai raisonnable accordé aux fournisseurs pour la préparation et le dépôt des offres	15 jours	1	
<b>1.7</b>	Preuve de publication de la DC	NA	1	NA
<b>1.8</b>	<b>Conclusion partielle</b>	<b>Pour la préparation et le lancement du DC. Opinion : Performance très satisfaisante"</b>	1	
<b>2</b>				
<b>2.1</b>	Ouvertures des offres	L'ouverture des offres initialement prévu pour le 18 mai 2021 16h30	1	Article 15 du décret 2011-059 Procès-verbal d'ouverture



CERTIFIE ISO 9001  
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE  
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP  
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA  
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET  
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR  
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE  
COMPTABLE AU TOGO 2019

2.2	Nombre de soumissionnaires	4 soumissionnaires	1	
2.3	Communication du PV d'ouverture aux soumissionnaires	Conforme	1	
2.4	Régularité dans la désignation des membres de la sous-commission d'analyse des offres	Conforme	1	note de service N° 019/UL/CP/PRMP/2021
2.6	Validation du rapport d'analyse par la CCMP	OUI		ANO° 070/CCMP/06-2021
2.7	conformité du rapport d'analyse du projet avec le DC.	Conforme	1	Rapport d'évaluation
2.8	ANO de la CCMP sur le rapport d'évaluation sans liste de présence	Conforme		ANO N 067/CCMP/06 2021 14 juin 2021
2.9	Notification de l'attribution du marché et information des soumissionnaires évincés	Conforme	1	Notication N 311/UL/CP/PRMP/06-2021
<b>3</b>	<b>signature, l'approbation et la notification</b>			
3.1	Revue du projet de marché	Conforme	1	Marché
3.2	ANO du la CCMP sur le projet du marché	Conforme	1	ANO N° 359/CCMP/07-2021 du 24 juin 2021
3.3	ANO du bailleur sur le projet de marché	NA	1	NA
3.4	Signature du marché par PRMP	OUI 11/08/2021	1	Marché
3.5	Signature du marché par l'attributaire	OUI 11/08/2021	1	Marché
3.6	Approbation et notification du marché non-respect de delai	03/09/2021		Marché
3.7	Approbation du marché dans la période de validité des offres	Conforme		Marché
3.8	Publication des résultats de l'attribution du marché	NA	1	NA
3.9	Attribution definitive et ordre de service	Lettre N 808/UL/CP/PRMP /07-2021 du 10 sept 2021	1	NA
	<b>Conclusion partielle</b>	<b>Pour la signature, l'approbation et la notification du</b>	1	



CERTIFIE ISO 9001  
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE  
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP  
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA  
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET  
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR  
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE  
COMPTABLE AU TOGO 2019

		<b>marché. Opinion : "Performance très satisfaisante"</b>		
<b>4</b>	<b>Suivi de l'exécution et paiement</b>			
<b>4.1</b>	Enregistrement du marché	NA	1	NA
<b>4.2</b>	Existence de l'ordre de service de commencement	conforme	1	NA
<b>4.3</b>	Exécution du marché / Respect des délais d'exécution	Conforme	1	PV du 24 septembre 2021
<b>4.4</b>	Avenant au marché	Pas d'avenant	N/A	
<b>4.5</b>	Avis de non objection(ANO) de la DNCMP sur le projet d'Avenant	N/A	N/A	
<b>4.6</b>	Délai d'approbation du projet d'avenant par la DNCMP	N/A	N/A	
<b>4.7</b>	Avis de non objection (ANO) du bailleur sur le projet d'avenant	N/A	N/A	
<b>4.8</b>	Assurance / Caution	OUI	1	
<b>4.9</b>	Paiements	Marché payer par ordre de virement	1	
<b>4.1 0</b>	Recours et litiges	NA		
	<b>violations éventuelles à la réglementation</b>	<b>Par rapport au suivi de l'exécution et paiement. Opinion : "Performance très satisfaisante".</b>	1	
	<b>Conclusion</b>	Aucune violation n'a été enregistrée	1	



CERTIF ISO 9001  
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE  
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP  
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA  
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET  
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR  
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE  
COMPTABLE AU TOGO 2019